

Les cloches de l'église de Charrey.



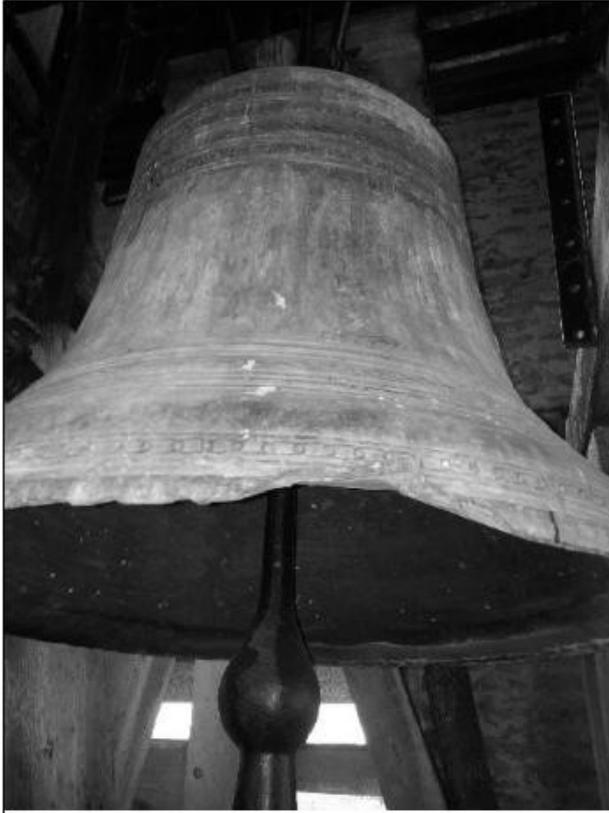
La cloche est l'un des plus vieux instruments sonores que nous connaissons : elle est née probablement, à l'époque où l'homme sut, par le feu, durcir l'argile et constituer ainsi un vase qui se révélera « sonore » en le percutant.

Les deux cloches de Charrey sont installées dans le haut d'une tour élevée qui donne dans le clocher permettant ainsi une diffusion plus lointaine du son.

La cloche est un instrument universel dont la longue portée acoustique est utilisée pour communiquer au loin, soit vis-à-vis des hommes, soit vis-à-vis des dieux.

La forme des deux cloches est la plus classique cloche d'église, en forme de coupe renversée, qui est suspendue dans le clocher via un portique en bois, qui absorbe les vibrations de la mise en mouvement des cloches sans les retransmettre au clocher, qui risquerait sa destruction, et sonnée en les faisant osciller mécaniquement, le battant accroché à l'intérieur frappant le corps de la cloche.

La cloche est sonnée « à la volée » lorsqu'elle oscille sur son axe, le battant libre frappant l'intérieur.



Les noms des cloches.

Lors de l'inauguration d'une cloche d'église, l'usage veut qu'une cérémonie religieuse lui soit consacrée, appelée « baptême », « bénédiction » ou « consécration », durant laquelle un nom est attribué à la cloche.

La tradition considère en effet la cloche comme une personne, et lui affecte un parrain et/ou une marraine.

Les cloches publiques portent parfois des noms d'usage ou encore ceux des personnalités ayant présidé leur installation.

J'ai eu comme parrain Monsieur le Comte Edmond Louis Irénée PERRE-NEY de CHARREY et pour Marraine Madame Antoinnette Ursule Euphègne DROSSIN Vve PERRENET de CHARREY

Les cloches rythment la vie quotidienne tant profane, indication des heures et des moments de l'emploi du temps, que sacrée : matines, angélus, messe, vêpres, mariage, baptême, enterrement, glas. . . .

On peut parler de langage des cloches, riche et bien varié.

L'usage des cloches est très ancien, car cela fait près de 1.500 ans qu'on les utilise. Chaque fois que l'on va à la messe, mais aussi à d'autres occasions, les cloches de l'église sonnent « à toute volée ».

Les cloches, c'est très important : non seulement elles sont prescrites par l'Eglise, mais en plus elles peuvent rendre service aux habitants de la commune.

En effet, elles sont des messagères : quand on les sonne, c'est pour annoncer forcément quelque chose.



Les cloches des églises pouvaient autrefois être utilisées comme système d'alerte d'un danger avec le tocsin, d'une mort avec le glas, ou d'un événement majeur, d'ailleurs d'usage encore aujourd'hui dans le plan de secours communal.

Pour l'Eglise, les cloches ont deux fonctions :

elles font entendre la voix de Dieu et celle du peuple de Dieu.

Voix de Dieu, elles convoquent les fidèles et, voix du peuple de Dieu, elles font monter vers Lui l'acclamation des fidèles et célèbrent la louange à laquelle nous invitent les psaumes. « Seigneur, accorde à ceux qui entendront résonner le son des cloches de prêter à ta voix une oreille attentive et de célébrer tes saints mystères d'un seul cœur ».

Les cloches sont donc liées à la vie de la communauté chrétienne : leurs sonneries marquent les temps de la prière, rassemblent le peuple pour les célébrations liturgiques, avertissent les fidèles des joies et des peines de chacun, à l'occasion des baptêmes, des mariages et des enterrements, mais aussi des événements graves qui affectent la vie de l'Eglise et celle de la cité (avant, on les sonnait pour annoncer la guerre ou un incendie).

Cela veut donc dire qu'il y a beaucoup d'événements à annoncer. Pour reconnaître ces événements à distance, on sonne les cloches différemment, et dans des combinaisons différentes, car chaque cloche est une note de musique différente !

Chaque cloche a donc sa fonction et on ne la sonne pas n'importe comment ni n'importe quand. Il y a plein de variétés de messages.

Autrefois le sonneur de cloche aussi garde champêtre, Mimi, était devenu le spécialiste de tous les tintements, volées, doubles volées, des deux cloches de Charrey.